

LA LETTRE DE CARLES

n° 42

Janvier- Février - Mars 2006

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"
Route de Pujaut
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Siège social :
27, rue des Infirmières - 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53
Télécopie : 04.90.15.01.37

CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : info@masdecarles.org
Site internet : www.masdecarles.org

EDITORIAL

Emmaüs. Assemblée générale de l'association. Et dans le rapport moral du président une petite phrase : « Tout se passe comme si la modernisation des locaux avait entraîné un reflux de la solidarité des compagnons entre eux. »

Serait-il vrai que trop d'aisance endorme notre sens du partage et de la solidarité ? M. Charles Alexis Clérel de Tocqueville disait que la démocratie pourrait bien être un système par lequel s'établirait « dans le monde une sorte de

réalisme honnête qui ne corromprait pas les âmes, mais qui les amollirait et finirait par détendre sans bruit tous leurs ressorts ¹ » Ce que Tocqueville disait de la démocratie serait-il vrai de nos confort ?

« On pourra faire le tour de la terre en moins que rien », disait Péguy, « mais ce ne sera jamais que la terre temporelle. » Rude interrogation posée à nos pratiques d'accueil. Coincées entre les exigences de modernisation de nos lieux par nos financeurs et la réalité d'une vie frugale comme lieu de découverte d'un partage et d'une humanisation réciproque des personnes.

C'est peut-être bien de cela qu'il s'agit : quand le confort de la modernité s'introduit chez nous (lieux d'accueil ou personnes), nous reste encore à penser les moyens de cette quête patiente de l'homme pour s'extraire de ses addictions multiples et accueillir la question du sens de la vie et ses réponses de construction personnelle, de partage, de solidarité... : « L'homme ne vit pas seulement de pain... ! »

Cette volonté s'affiche comme un passage offert (même s'il lui faut, parfois, être pacage, le temps de se refaire), une ligne de crête fragile où il convient de réassurer sans cesse son pas ; avec ses lenteurs assumées. Mais peu importe. Comme le souligne un proverbe chinois : « Ne craignez pas d'être lent, craignez seulement d'être à l'arrêt ».

Voilà pourquoi l'expérimentation « lieu à vivre » est pour nous une bonne nouvelle : parce qu'il est à construire par ses habitants (voir le compte-rendu de réunion dans la rubrique « la vie du mas ») ; parce qu'il est prise en charge par chacun de son humanité et de celle des autres ; parce qu'il permet un investissement dans une activité de qualité ; parce qu'il laisse au temps le temps de féconder notre commune humanité. Un temps pour faire en sorte que ce ne soit jamais le confort contre l'humanisation.

Deux petites nouvelles pour finir, importantes pour nous : bientôt, un « espace des Embrumes » permettra à ceux qui veulent se fournir en fromages et autres produits du mas de ne plus courir après les chèvres (une fois par semaine, le samedi matin).

Et puis, saisissant une opportunité (déménagement du SAO/115), le mas change l'adresse de son siège social (partagé avec d'autres) qui s'établira, à compter du 1 juin, au 27 rue des Infirmières, à Avignon.

Olivier Pety
Président Association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

Au 31 mars 2006, **94 personnes différentes** ont été accueillies au mas de Carles, pour 124 actions menées.

Hébergement : 53 personnes ont été hébergées pour 4.186 journées. 23 personnes ont bénéficié de 103 nuits d'urgence.

Insertion : 12 personnes ont participé au chantier d'insertion (2.840 heures) ; 8 autres personnes ont été accueillies en Action Collective d'Insertion (783 heures).

Divers : 18 personnes ont relevé d'un suivi « ASI » ; 30 étaient allocataires du Revenu Minimum d'Insertion ; 4 résidents ont quitté le mas (pour un logement et/ou du travail).

5.560 repas ont été partagés.

... et de vos dons

A la même date, vos dons ont représenté 26,8% des revenus de la maison pour une dépense de 141.342 €.

En outre, la vente des produits de la ferme a représenté 6,5% du budget et la participation des personnes accueillies 7,5%.

¹ Cité par Alain Finkielkraut : « Nous autres, modernes » - Ellipses (2005), p.68.

DITS

« Depuis le mois de janvier, plusieurs catégories de retraités –invalides, anciens employés des kolkhozes- n'ont plus droit à la retraite. Ainsi en a décidé « le père de tous les turkmènes. Selon le quotidien russe « Vremia Novostiei » nombre de vieillards seraient morts d'infarctus dans les bureaux de la poste en apprenant que leur pension leur était supprimée. Au moins, ils n'auront pas à rembourser les allocations perçues avant janvier, comme le stipule la loi voulue par le président à vie. »

**Courrier International n° 797
du 9 au 15 février 2006**

« ...la pression actionnariale sur les salaires s'aggrave partout dans le monde. Dans tous les pays développés il y a une érosion des services publics pour laisser plus de champ aux profits, une érosion des garanties sociales et une stabilisation, sinon une légère baisse, du pouvoir d'achat des salariés. Il n'y a pas d'autre réponse que mondiale. »

**Michel Rocard
La Provence du 30 mars 2006.**

« La rhétorique des dirigeants politiques actuels n'est au service ni de la construction, ni de la conservation. Elle vise à démanteler l'héritage social, économique, éthique du passé et, en particulier, l'ensemble des mécanismes, associations et réglementations qui organisent la solidarité. Aucun électorat n'est prêt à accepter ce type de démantèlement. »

John Berger - El Pais

A propos de la vie quotidiennes des personnes à la rue :

« 44% déclarent ne rien trouver à manger, souvent ou de temps en temps. 30% expriment des difficultés pour accéder à une couverture maladie (CMU, AME), 21% pour prendre un traitement. 12% affirment avoir essayé des refus de soins de la part des médecins. En dehors de se nourrir et de trouver un abri, pouvoir « rester propre » reste le problème majeur (67%), avant « se déplacer gratuitement » (38%). « Le dispositif d'urgence est en effet organisé pour la 'mise en mouvement' des personnes, sans donner les moyens aux personnes à la rue de se déplacer autrement qu'à pied », commente Emmaüs. Accéder aux soins est également une préoccupation importante (26%), tout comme « avoir une vie sexuelle » (20%) et satisfaire ses besoins naturels (12%).

(ASH)

LA VIE DU

MAS

Dans la suite de la dernière « lettre du mas », **Conchita** nous a écrit depuis le Pérou où elle habite désormais : « *Je me retrouve là, avec ceux qui sont saisis par Carles. Moi je n'entends pas de voix, mais il y a quelque chose à écouter : le testament de Joseph, c'est vrai. Mais est aussi vrai que vous tous, les gens qui sont à Carles, vous faites vivre l'esprit, vous donnez vie à ce testament. C'est grâce à vous que nous avons compris ce que Carles est... Carles reste dans mon cœur toujours, même maintenant que je suis bien loin géographiquement. Malgré la distance, je peux me promener, sentir les arômes, les silences, voir les fleurs, ce merveilleux arbre de fleurs mauves qui est sur l'arcade. Bientôt il se remplira, sera une explosion de couleurs. Sûrement, je penserai à lui... Pour l'instant, le Pérou ça va. Je suis dans une petite communauté de trois sœurs. Je participe à quelques activités avec les femmes et on prépare des projets de promotion –formation de groupes chrétiens engagés dans la réalité nationale... Je veux te demander de dire un grand bonjour aux gens de Carles... »*

Nous avons profité de la présence d'un stage long de BE2A dans la formation à la conduite d'engins de chantier (pelles mécaniques en tous genre) pour attaquer la **transplantation des oliviers** (en vue d'une future possible inscription de l'huile produite dans une AOC). Cela a commencé par une taille sévère. Sous la conduite de Cyrille et de Frédéric nous avons été quelques uns à nous y mettre (oui, nous, même le président !). Ça a continué par l'arrachage et la transplantation de deux oliviers sur trois (pour les plus vieux) sur deux parcelles

préparées à cet effet. Au bout de trois semaines, une soixantaine d'arbres avaient été replantés sur des parcelles défrichées et préparées à cet effet. Et aujourd'hui, miracle de la nature, ils repartent (sauf quatre qui ont subi une sévère attaque de vers) !

Depuis deux ans, les habitants du mas se retrouvent (hébergés, salariés, chantier d'insertion) pour ce que nous avons appelés « **les dialogues de Carles** ». Un temps consacré à échanger sur notre manière de vivre ensemble et sur l'avenir engagé par notre inscription dans la dimension « lieux à vivre ». Un temps préparé par une petite équipe pour faciliter les prises de parole. Pour avoir une idée de ce qui s'y passe, voici les notes prises au cours de la dernière préparation avec Serge, Jean-Marie, Smail, Jean-Michel et Didier :

« *Comme toute collectivité, le mas de Carles est composé d'individualités et ce qu'il faut rechercher entre nous c'est le plus grand dénominateur commun. Il faut trouver un juste milieu entre celui qui a l'objectif de rester au mas et celui qui prévoit de repartir. Suivant notre objectif, on a des comportements différents.*

C'est un peu comme une balance : tu pars du point zéro et puis tu prends le temps de retrouver le bon niveau. Quand tu as retrouvé un équilibre tu peux choisir ce que tu vas devenir.

Ca veut dire que chacun doit voir ce qu'il a envie de faire de son temps passé ici. C'est une question qu'il faut se poser pour ne pas s'endormir et tourner en rond. On peut considérer qu'ici il y a une certaine facilité : on peut se réfugier derrière le fait que même si je ne me bouge pas, je bénéficie du résultat apporté par les autres. Cette fausse facilité peut fausser aussi la motivation. Car le mas de Carles ce n'est pas un foyer, c'est plutôt une communauté. D'ailleurs le père Joseph liait le repas à la participation à l'activité.

Ce qui concerne tout le monde ici, c'est le besoin d'une certaine autonomie. Si le produit des

activités du mas permettait d'être moins dépendant des subventions, il y aurait davantage d'autonomie et les habitants du « lieu à vivre » se sentiraient peut-être plus concernés. Ils deviendraient aussi plus autonomes. Ça permettrait de prouver à l'extérieur que les gens qui habitent ici ne se tournent pas les pouces.

Il faudrait que chacun soit d'accord pour dire : « Etre ici, c'est y mettre du sien. » Et, en même temps, il ne faut pas oublier que chacun doit pouvoir participer en fonction de ses capacités.

Aujourd'hui ça devient une nécessité de réfléchir ensemble à toutes ces questions importantes et urgentes, car certains se croient dans un lieu à vivre tout prêt, alors que c'est un lieu à construire chaque jour. »

Saluons la prise de position du **Conseil Général de Vaucluse** qui, au vu de l'arrêté pris par le préfet du Gard concernant l'expérimentation « lieu à vivre » (en date du 18 avril 2005), a choisi d'alimenter cette expérimentation en accordant au mas un financement spécifique. Merci aux uns et autres d'avoir pris le temps d'écouter et de comprendre.

Après Jean et Alfred, ce sont Jean-Marie, puis Fred et Jacques qui s'y sont collés, avec l'aide de Guy, un apiculteur retraité de Pujaut. Après un hiver paisible et « démultiplié » au mas, **les ruches** sont à nouveau parties en « estive » vers Pujaut et son colza, pour leur permettre d'alimenter la construction des alvéoles (le local à miel, en quelque sorte).

Comment ne pas vous proposer d'être attentifs aux discussions qui vont accompagner le nouveau projet de loi de M. Sarkozy concernant **l'immigration** et le droit d'asile. Parce qu'au-delà du mot, c'est du sort des personnes immigrées qu'il s'agit. Un certain nombre d'entre eux frappent à la porte du mas et nous savons bien qu'il n'est pas acceptable de

renforcer la précarité de la situation actuelle de beaucoup d'entre eux. Vouloir choisir ceux qui serviront le mieux nos intérêts économiques du moment (l'immigration dite « choisie » n'est en fait qu'une immigration utilitaire) au détriment des autres, ne serait-il pas, de notre part, accepter de reléguer « aux marges de l'humanité des populations entières », alors que « l'étranger, même en situation irrégulière, requiert notre hospitalité » (Mgr Brunin) ?
Pouvons-nous accepter de légaliser, jusque dans nos têtes, l'exploitation et le refus des plus faibles d'entre nous ? Pouvons-nous refuser d'accueillir chez nous toute la misère du monde, mais continuer à nous en servir selon notre bon plaisir ? Où en sommes-nous de notre reconnaissance de la part que les immigrés prennent au développement de notre économie et de nos projets de co-développement avec leurs pays d'origine ?

L'hôpital nous sollicite pour héberger Mr X, 71 ans, estimant que son état ne justifie plus une hospitalisation. Entre temps le propriétaire de la caravane et du terrain où il résidait avant son hospitalisation a fait place nette et ne veut plus l'accueillir pour des raisons d'insalubrité. Mr X va bien (selon l'hôpital) et est à la rue (grâce à son propriétaire). D'où l'appel au mas de Carles qui, tout en n'étant pas une maison de retraite, accepte de l'accueillir quelques jours (le mois de mars est froid) en attendant une solution meilleure pour ce monsieur.

Et Mr X. arrive en ambulance : il ne peut pas marcher seul, il apparaît livide et si affaibli que nous prendrons la décision d'un retour à l'hôpital. Explication rugueuse avec le cadre infirmier, pour dire notre étonnement scandalisé. Carles ne peut pas accueillir de trop grandes faiblesses, même si l'hospitalisation de ce trop faible-là paraît coûter (trop) cher au regard des impératifs économiques de l'hôpital !

POUR MEDITER

Chaque matin un vendeur d'eau se rend à la rivière pour remplir ses deux cruches.

Puis il part à la ville distribuer l'eau.

Une de ses cruches, fissurée, perd de l'eau. L'autre, toute neuve, rapporte de l'argent.

La cruche fissurée décide de se confier à son maître :

« Tu sais, je suis consciente de mes limites. Tu perds de l'argent à cause de moi.

Je suis à moitié vide en arrivant en ville. Pardonne ma faiblesse. »

Le lendemain, en route vers la rivière, le maître interpelle la cruche fissurée et lui dit :

« Regarde le bord de la route, c'est plein de fleurs.

Grâce à toi, chaque matin, sans le savoir et sans le vouloir, tu arroses les bas-côtés de la route.

N'oublie jamais : nous sommes tous un peu fissurés.

Mais Dieu sait faire des merveilles avec nos faiblesses. »

D'après Luc Lafleur

LA RECETTE

Soupe à la courgette et au pèlardon.

(Préparation : 30 ' – Cuisson : 30 ')

Ingrédients : 1 kg de courgettes – 300 g de pommes de terre (ou moins ou pas selon votre goût) – 1 ou 2 oignons – 1 pèlardon frais – huile d'olive – basilic – bouillon de volaille.

Préparation : Découper en cubes les courgettes non épluchées et les pommes de terre pelées – Couper grossièrement gousses d'ail et oignons – Préparer un bouillon de volaille (frais ou lyophilisé) – Dans une cocotte, chauffer 2 cuillers à soupe d'huile d'olive. Quand celle-ci est bien chaude, ajouter ail et oignons – Remuer constamment, le temps que les oignons deviennent légèrement transparents – Verser 1l d'eau (y compris le bouillon) – Ajouter aussitôt les pommes de terre et, 5 à 10 minutes plus tard, les dés de courgettes – Laisser cuire 20 min. (la soupe ne doit pas bouillir) – Saler et poivrer – Ajouter le pèlardon frais coupé en morceaux, les feuilles de basilic, puis passer au mixer. C'est prêt !

Variante : quelques croûtons frottés d'ail et humectés d'huile d'olive...

C.L.

UN LIVRE

Un livre un peu dérangeant. Mais Patrick Declerck nous a, depuis longtemps, invités à suivre les chemins abrupts de son expérience avec le SDF. Voici donc « Le sang nouveau est arrivé : l'horreur SDF ». Un petit livre de moins de « cent » pages, imprécatore et clair, pour défendre la cause des sans cause, des laissés pour compte de toutes les volontés éducatives de nos impératifs sociaux. Implacablement illustré par l'histoire de Raymond, mort d'avoir laissé croire qu'on

pouvait décider de sa vie à sa place. Férocement résumé, par ces mots, entre autres : « *Osons dire les choses. Soyons francs. Il est, à la réflexion, assez salubre que souffrent et meurent dans la rue et sous nos yeux quelques-uns de ces insupportables oisifs. Leur calvaire est un exemple. Il est leçon de choses. Approchez braves gens ! Regardez ! Voilà ce qui arrive à qui transgresse les obligations de la société... Il est la moderne version du corps des suppliciés pourrissant jadis en place de Grève. L'incontournable démonstration du prix de la transgression.* »

« **Le sang nouveau est arrivé : l'horreur SDF** » - NRF Gallimard (2055) – 5,50€.

AGENDA

27 mai : ouverture de l'« espace des Embrumes », à 10 h.

9 juin : rencontre organisée par « Voisins et Citoyens en Méditerranée » sur les « lieux à vivre » - 10h-16h.

16 juin : repas de soutien au mas de Carles, restaurant « n° 75 ». A partir de 19h30.

17 septembre : journée Portes Ouvertes au mas de Carles.

14 octobre : troisième rencontre Joseph Persat (au Lycée saint Joseph), 13h30 à 21h30. Thème : « mais où sont les jeunes ? »

N'oubliez pas

Un stand de produits du mas de Carles est présent sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas de Carles à vivre.

Vous avez la possibilité d'entrer dans le financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**.

Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous intéresse, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le vice-président) fera le reste avec l'aide de la secrétaire ! En tout cas, nous, cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie nécessaire pour tourner les six premiers mois de l'année.

Rappel : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 470€. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

Des livres :

André Allemant : « **Paroles d'Espoir** » - Ed. Scriba – 8 €.

B. Lorenzato et O. Pety : « **Les premiers pas de l'Eglise** » - Tome I et tome II – Ed. La Thune. 20 €.

Olivier Pety : « **Joseph Persat – Prêtre** » : célébration des obsèques – Ed. Scriba – 12€

Cécile Rogeat et Olivier Pety : « **Gris Bleu** » – Ed. Scriba – 12 €.

Olivier Pety : « **Joseph Persat : au service des exclus** » - Ed. La Cardère – 19 € + frais de port.

Assemblée générale du « Mas de Carles »

25 mars 2006
Montfavet
25° anniversaire

RAPPORT MORAL

Pour commencer

Comme chaque année, pour ouvrir ce temps d'assemblée générale et selon le vœu de Joseph, nous prenons le temps de relire son testament, fondement des statuts de l'association (cette année, c'est Rachid qui le lit) :

"Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangiles de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégageait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs.

Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 Janvier 1981
Père Joseph PERSAT
Fondateur du Mas de Carles

Et puis...

Vingt cinq ans, déjà ! Et si peu de rides à cette invitation renouvelée chaque année. Peu de rides. Et pourtant, beaucoup de visages, de rencontres, d'échanges, d'affrontements, de crise, de recherches, de volonté de mieux être pour tous. Et quelques réalisations dans le sens d'un meilleur accueil mutuel, d'un plus grand respect réciproque.

Premier moment de cette AG des 25 ans : un grand salut à toi, Joseph et à celles et ceux qui t'ont accompagné dans la mise en route de cette aventure et de cette volonté de mettre l'homme en premier, de « servir en premier le plus souffrant », le plus petit, et de le vouloir digne car sa dignité est la condition de notre propre dignité.

Vingt cinq ans. Déjà. L'occasion de nous redire le sens de nos combats et de nos présences dans ce lieu et dans cette association. L'occasion de réaffirmer avec fermeté qu'il ne nous a jamais suffi et qu'il ne nous suffit toujours pas de nous contenter seulement « d'atténuer, de façon acceptable par le plus grand nombre, la tension entre l'aspiration de chacun à l'égalité et les inégalités réelles que produit une économie néolibérale fondée sur la compétition », le profit et la consommation comme signe identitaire majeur.

Avec d'autres, nous voulons croire que « la justice ne règne pas si le plus faible est abandonné ou sacrifié au bien-être du plus grand nombre² ». Avec d'autres, nous soutenons que nul ne peut exiger du pauvre qu'il le soit pour une bonne raison : jusqu'à aujourd'hui nous avons refusé de choisir entre bon pauvre et mauvais pauvre. Nous ne savons qu'une chose : d'où qu'elle vienne, la pauvreté est mauvaise. Elle est un malheur quand elle n'est pas choisie. Et quand bien même elle le serait (choisie), il y aura toujours entre celle-là et l'autre toute la différence d'une vie à vivre. J'aime à me souvenir de cette parole de Léon Bloy (1846-1917) : « ... la vermineuse proscrite (c'est ainsi qu'il appelle la pauvreté) n'a pas monté d'un millionième de cran dans l'estime des personnes décentes et bien élevées. C'est qu'en effet la pauvreté volontaire est encore un luxe et, par conséquent n'est pas la vraie pauvreté que tout homme abhorre...

² Slogan de l'association : « La raison du plus faible » -

Saint François d'Assise était un amoureux et non un pauvre... La pauvreté véritable est involontaire et son essence est de ne pouvoir jamais être désirée³ ».

Vingt cinq ans, déjà ! Et parfois comme un sentiment d'inutilité, malgré l'encombrement des jours à la recherche de solutions viables et d'argent pour maintenir le lieu et sa capacité d'accueil.

Il y a 25 ans, les hommes séjournèrent environ un mois au mas. Aujourd'hui, c'est plus de 7 mois. Et près du tiers des accueillis au mas le sont depuis plus de cinq ans :

parce les démarches administratives prennent de plus en plus de temps : complexité des démarches, multiplicité des obligations (trois mois et plus pour obtenir un RMI) : être pauvre est vraiment un « job » à temps complet;

parce que les loyers ont explosé et qu'il faut, aujourd'hui, choisir entre manger et se loger (je n'ose pas parler de culture ou de loisirs) ; à moins que les restrictions budgétaires n'obligent les administrations à faire des coupes sombres dans les budgets de l'aide au logement (comme en Haute Provence) ;

parce que le travail est de moins en moins nécessaire à la production de richesses (« de 1970 à 1990, pour une production qui double de volume, la quantité totale de travail humain employé, exprimée en temps, a diminué d'un tiers⁴ ») : et nul ne sait encore comment gagner un peu sa vie hors du travail !

Vingt-cinq ans. Et tout va toujours aussi bien : le chômage baisse, même si le nombre de chômeur en moins (150.000) ne correspond pas au nombre de création nette d'emplois (50.000) ; les entreprises du CAC 40 font de formidables profits.

Et pourtant : l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'aggraver ; la richesse en France a été multipliée par 4 en cinquante ans mais 12,5% de la population vit avec moins de 700€ par mois⁵ (seuil

³ Léon Bloy : « Le désespéré », p. 254.

⁴ Jean-Louis Laville, citant J. Robin : « La crise de la condition salariale » dans « Le travail, quel avenir ? » - Gallimard Folio-Actuel (1997) p. 41 et 59.

⁵ 83.000 vauclusiens vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit 16,2% de la population du département. Fin 2003, les Boutiques Alimentaires et Sociales avaient

de pauvreté selon les normes européennes) ; et, chaque année, le nombre de personnes inscrites au RMI augmente (encore 4,7% pour l'année 2005 : sans doute une partie de la régression du chômage).

Certains finissent par se demander si les multiples « plans de lutte contre les exclusions » sont un réel refus de la misère ou s'ils ne relèvent pas, plutôt, de la gestion pragmatique d'une poche de pauvreté comme un mode d'organisation de la société qui arrange finalement tout le monde ? Tout le monde, sauf les pauvres eux-mêmes, bien entendu.

S'ajoute à cela quelque chose de plus aujourd'hui. Etre pauvre semble être devenu une faute personnelle, incombant seulement au pauvre. Aujourd'hui 57% des français estiment que les pauvres sont responsables de leur pauvreté. Et un certain nombre parmi eux (et parmi nos dirigeants) pense même que la prise en charge de cette pauvreté coûte trop cher en terme de gestion ordinaire. Du coup, la chasse aux fraudeurs est ouverte ⁶ à grand renfort d'embauches de personnel supplémentaire (elles pèsent sans doute moins lourd que les supposées fraudes) et qui ne touche, finalement, que quelques centièmes de pour cent des personnes concernées (mais ces chiffres ne sont évidemment jamais publiés !) : si on voulait nous faire croire que le soupçon tient lieu de politique sociale on ne s'y prendrait pas autrement.

Lentement, on semble vouloir nous acheminer vers l'idée qu'il suffirait de renvoyer à la seule charge des pauvres la résolution de leur pauvreté. En fait, s'ils faisaient un effort pour nous ressembler, ils seraient réellement moins pauvres ! Le refus de la misère devient lentement le refus d'entendre les causes de la pauvreté et risque de se solder par le rejet du pauvre ! Certains (et nous en sommes) n'hésitent pas à parler de la rupture du pacte républicain qui faisait de la pauvreté et de l'exclusion des questions partagées par la société

distribué 67 tonnes de produits alimentaires. Fin avril 2004, elles en étaient déjà à 47 tonnes.

⁶ Au prétexte que « la banalisation de ces fraudes pèsent lourd pour le contribuable qui ne doit pas assumer ces détournements » (Patrick Gontard, avocat – Cité dans « La Provence » du 24 mars 2006, p. 2).

tout entière.

Et pour être sûrs de ne pas se tromper de coupables, voilà qu'on a même inventé, tout exprès, un contrat de travail spécialement pour eux, les bénéficiaires (ou les tricheurs) des revenus de solidarité ! Cela s'appelle, sans rire, un contrat d'avenir !

Alors vingt cinq après, nous sommes quelques uns à avoir de moins en moins d'illusions. Pas pour pleurer sur le sort des uns et des autres. Plutôt pour tenter d'exercer notre lucidité et proposer nos compétences et nos lieux en vue d'une autre organisation de la vie entre personnes volontaires. Pour nous permettre de vivre ensemble. Et bien. Voire mieux. Pour permettre, par nos activités, d'accroître la sécurité et le bien être de tous ceux qui, pour un temps plus ou moins long, viennent partager leur vie avec nous.

Et, par-delà les difficultés que nous connaissons avec toutes les associations autour de nous, cela marche à Carles :

c'est, après un long travail avec « Voisins et Citoyens en Méditerranée », la bonne nouvelle de l'arrêté du préfet du Gard qui offre au mas une légitimation de nos pratiques, à travers la reconnaissance de « lieu à vivre » pour « un mode d'accueil qui privilégie la communauté de vie, un accueil en première intention adapté au rythme de la personne et à son image, dans un hébergement non traditionnel, pour une durée d'accueil non fixée à priori, sans exigence à priori de projet d'insertion, pour une promotion de la citoyenneté par des pratiques d'entraide et de solidarité, l'ouverture aux droits sociaux et l'inscription dans le droit commun ⁷ »

. Pas pour écarter d'un revers de main la classique insertion (tant mieux si c'est possible pour quelques uns), mais pour préserver un avenir aux autres, à ceux pour qui la communauté et une activité sont nécessaires pour retrouver un équilibre. Il y a là un espace de choix à faire vivre. Et je salue le Conseil général du Vaucluse qui a bien voulu associer le financement 2006 de l'association à cette approche renouvelée de l'accueil social ;

c'est notre commune volonté

⁷ Convention conclue entre l'Etat et l'association « mas de Carles », proposée à notre signature par la DDASS du Gard.

que chacun trouve sa place au mas : accueillis, bénévoles, salariés. Que tous puissent y exprimer leurs talents et accepter des autres qu'ils expriment le leur, quand bien même il lui serait contraire. Souvenir d'Edmond Jabès qui m'a fait découvrir que ce qui va ensemble n'est pas forcément semblable. Au contraire, c'est le différent qui s'associe « *telle la clé à la serrure* ⁸ ».

A nous de trouver les bons ajustements pour rendre possible ensemble, un autre monde, un autre avenir ;

c'est notre capacité à transformer en atout ceux que la marchandisation généralisée d'aujourd'hui nous paraît réduire aux marges de la vie : inventer, proposer pour eux (les laissés pour compte ou les volontaires) une autre dimension de vie active et digne, même si elle ne s'inscrit pas forcément dans les logiques de l'insertion classique qui sait de moins en moins offrir une place à tout le monde.

Petite musique de l'espoir, dans l'humilité et la ténacité, comme peut en témoigner l'histoire de l'étoile de mer et de l'enfant : « *Dans la nuit, une violente tempête avait rejeté sur la plage des milliers d'étoiles de mer. Une femme qui se promenait par là aperçut au loin un jeune garçon qui, inlassablement, ramassait une à une ces petites bêtes, puis courait les déposer dans la mer. Intriguée, la femme s'approcha du gamin et lui dit : "Petit, il y en a tant que jamais tu n'en viendras à bout. Ce que tu fais ne fera finalement pas la différence." Alors l'enfant regarda l'étoile qu'il avait dans la main la posa délicatement dans l'eau et dit : "Pour celle-ci, maintenant, cela fait une sacrée différence !"* ⁹ ». Voilà bien notre ambition : faire la différence !

Pour terminer,

* je remercie les hommes de la maison (sans qui Carles ne serait pas Carles) et les salariés (dont la militance fait des miracles chaque jour) ; celles et ceux, groupes ou individus, qui ont aidé et continuent à aider Carles à grandir sur le

⁸ Edmond Jabès : « Un étranger avec, sous le bras, un livre de petit format » - NRF Gallimard.

⁹ « Douze pauses méditatives pour 1998 » - Opuscule publié par ACAT, CCFD, CIMADE, Justice et Paix, Pax Christi à l'occasion du 50^e anniversaire de la déclaration Universelle des droits de l'homme.

chemin de ce difficile équilibre : les donateurs réguliers ou non, celles et ceux qui nous partagent un peu (ou beaucoup) de leur temps, de leur savoir faire, de leur argent, de leur présence... Elles et ils sont nombreux à le faire. Elles et ils sont le signe que la solidarité n'est pas une affaire de spécialistes, mais notre capacité à mettre en commun nos compétences. Carles est né de ces dons, de ces moments de vie offerte, de ces gestes de partage qui ne calculent pas. Vouloir nommer serait s'exposer à oublier des personnes. Que chacun trouve ici sa part de notre reconnaissance.

* je veux repenser à celles et ceux qui ont achevé leur voyage sur cette terre : la maman de Jo et la femme de Jean (qui nous a accompagnés dans la mise en place du rucher), Paulette (bénévole à la cuisine), Geneviève (qui avait pour Carles toutes les tendresses), Dominique (celui qui a terminé le clocher, à l'entrée de Carles), Dominique (qui nous a fait un bout de route avec nous comme administrateur) et Jean Moineau.

Je vous remercie de votre attention.

Olivier Pety

RAPPORT D'ACTIVITES

Quelques chiffres 2005

195 personnes différentes accueillies.
17 797 journées d'hébergement.
113 journées d'hébergement en moyenne par personne.
48 personnes hébergées par jour en moyenne.
17 personnes en CES/CAE accueillies en chantier d'insertion.
18 personnes accueillies au Mas de Carles sur une action collective d'insertion (ACI).
4 personnes en CEC intégrées dans l'équipe professionnelle de l'association.
2 personnes résidant du Mas en validation des acquis de l'expérience (VAE)
21 940 repas servis 7 jours sur 7 et 365 jours.
640 le nombre d'oliviers plantés depuis 4 ans.
600 kilos d'abricots récoltés.
150 poules ont pondu 25 825 oeufs
500 kg de confitures (320 kg de sucre) et 16 préparations différentes de confitures.

33 700 Pélardons AOC-Bio produits, dont une partie vendue sur le marché de Villeneuve.

21 135 Kms parcourus au titre de déplacements et 'accompagnements des résidents vers les partenaires médicaux et sociaux à Villeneuve et Avignon.

Le projet d'accueil « Lieux à vivre »

L'action a démarré à partir de la signature des CASEL du Mas de Carles en 2000 et de Vogue la Galère en 2001. Le 22 octobre 2001 : création d'un groupe de travail « lieux à vivre », interne à Voisins & Citoyens en Méditerranée. Dans ce cadre, de 2001 au 11 avril 2003 : analyse des « lieux à vivre », production et adoption de la « charte des lieux à vivre ».

Depuis avril 2003 : Selon la proposition de Monsieur DAVIN, Directeur Adjoint DRASS PACA, en lettre du 25 avril 2003, d'expérimenter la possibilité offerte par la loi 2002-2 du 02 janvier 2002 article 15 « d'établissements ou services à caractère expérimental ». Un lieu à vivre en PACA et un en Languedoc-Roussillon pourraient servir de sites expérimentaux et s'engager dans un processus d'autorisation par les CROSMS (Commission Régionale des Œuvres Sanitaires et Médico-sociales).

Création de la commission de travail du Comité de pilotage sur les Lieux à vivre coprésidée par la DRASS PACA et Olivier PETY du Mas de Carles.

2004 : élaboration du dossier « Lieux à vivre à dimension communautaire ». 6 juillet 2004 : présentation de la fiche n°13 « favoriser et faire connaître les expériences d'auto organisation » élaborée dans le cadre des travaux de préparation de la Conférence Nationale de Lutte contre l'Exclusion.

18 octobre 2004 : passage en CROSMS Languedoc Roussillon du Mas de Carles. 5 novembre 2004 : passage en CROSMS PACA de Vogue la Galère. 15 février 2005 : décision au Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion d'une convention cadre liant Voisins & Citoyens en Méditerranée et le Ministère pour cette

expérimentation. Des conventions triennales sont signées entre les DDASS et les sites expérimentaux, courant 2005.

L'accueil et l'hébergement

195 personnes différentes, ont été accueillies au Mas de Carles:

* 169 hommes ;

* 14 femmes ;

* 12 enfants.

L'accueil se réalise sur des périodes plus ou moins longues, avec différents statuts.

Un accueil des personnes au Mas en diminution dû à la fin de la formation de l'APRECA, association d'Avignon.

Une augmentation du nombre des personnes accueillies sur les actions d'insertion.

Une augmentation du nombre des bénéficiaires du RMI, liée à la comptabilisation des personnes accueillies dans le cadre de l'hébergement d'urgence.

157 personnes différentes ont été hébergées,

* 135 hommes ;

* 5 femmes ;

* 1 couple ;

* 8 enfants.

89 personnes ont été hébergées dans le cadre de l'urgence sociale, orientées par le 115 / SAO et les services sociaux.

Les actions d'insertion

Pour répondre à l'objectif d'insertion partagé par les différents partenaires, le Mas de Carles a mis en œuvre quatre actions :

* les **ateliers d'activités** : initiative de compagnonnage sur place autour des activités de la ferme (maraîchage, fromages, arboriculture, rucher) ; avec le souci de faire de la qualité (bio, AOC) et de permettre aux résidents de s'initier à toutes les étapes (conception, production, récolte, conservation vente) ;

* les **ateliers d'expression** : écriture, peinture, les dialogues de Carles (où l'on partage autour de l'avenir entre nous et de ses conditions de possibilité) ; tous les résidents sont invités à y participer ;

* un **chantier d'utilité sociale** dans le cadre des activités du Mas. Le but est de placer des personnes sous contrat salarié dans un processus d'insertion sociale et professionnelle (se mobiliser sur un projet et acquérir les comportements de base d'une activité professionnelle. 17 personnes ont été concernées par ce type de contractualisation (13 CES et 4 CEC) ;

* une expérimentation d'**Action Collective d'Insertion** (ACI) pour les non résidents et une action « SAS » pour les résidents du Mas en continuité avec les actions d'hébergement et de suivi personnalisé déjà réalisés par l'équipe du Mas de Carles. Trois demi-journées pour évaluer la capacité des personnes à entrer dans un parcours d'insertion par l'activité économique et permettre aux personnes l'acquisition d'un mieux être (logement, mobilité, santé, confiance en soi, etc.). 9 personnes étaient concernées.

L'année 2005 aura été marquée par la mise en oeuvre du plan de cohésion sociale de monsieur Borloo. Le changement de procédure et de nature des contrats aidés accordés au secteur associatif a profondément chambardé le paysage de l'insertion.

* la **validation des acquis de l'expérience** : démarrés en 2000, ces travaux ont largement alimenté la circulaire « nouveaux services » Emploi jeunes DGEFP 2001/33 du 25.09.2001. L'idée de cette recherche action est de parvenir à l'élaboration d'attestations d'activités et de savoirs faire pour les résidents, en adaptant les procédures de validation. Le 26 janvier 2005, trois résidents du mas de Carles se sont engagés dans cette démarche de VAE.

RAPPORT FINANCIER

Financements publics hébergement 2005

DDASS 30

LCE	51 925 €
ASI	11 445 €
Lieux à vivre	60 500 €
ALT	45 603 €

DDASS 84

LCE	45 735 €
2 lits d'urgence	15 000 €

MUNICIPALITES

Avignon	15 245 €
Villeneuve	5 000 €
Subvention excep.	10 000
Fondation de France	650 €

TOTAL 261 103 €

Soit, pour 32 places en hébergement en dur, un financement annuel de 8159 € la place (22 € par jour).

Soit aussi **5439 € pour l'accueil des 48 personnes en moyenne jour** (14,90 € par jour).

Dans tous les cas de figure, c'est au minimum 2 fois moins cher qu'un lit CHRS !

Fonctionnement de l'association

Distribution des recettes :

Produits maison	109 047 €
Ventes	69 031
Participations	32 447
Dons	127 832 €
Cotisations	2 401 €
Subventions publiques d'exploitation	400 596 €
Contrats aidés	123 656 €
Divers	25 762 €

TOTAL 789 294 €

Distribution des dépenses

Achats	166 914 €
Achats	66 504 €
Services ext.	79 325 €
Autres services	21 085 €
Impôts et taxes	57 313 €
Charges de personnel	500 882 €
Autres charges 66-67	20 079 €
Equipements	2 584 €
	18 250 €

TOTAUX 766 022 €

Le **résultat** courant s'élève donc à 23.272 €.

L'évaluation du coût des actions menées par la grosse trentaine de **bénévoles** (calculée sur la base d'un salaire moyen) s'élève à 204 154 € : soit 8,41 ETP (13,34 € de l'heure, charges sociales comprises).

Hors amortissements, **une journée** à Carles revient à 2 098 € (comprenant hébergement et action d'insertion).

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme chaque année, un tiers des membres du conseil est renouvelé. Etaient renouvelables : Vincent Pety, Youssef Nasr, Pierre Bonnefille, Danielle Guillian et Pierre Vidal (qui prend la suite de Christian Bourde, décédé).

Les sortants sont réélus à l'unanimité des votants. Le conseil se compose donc comme suit :

Président : Olivier PETY (prêtre) ;
Vice-président : Jean FARINES (cadre retraité de la banque) ;
Trésorier : Joël AYMARD (expert comptable) ;

Trésorier adjoint : Robert MAZZOCCHI (cadre retraité) ;
Secrétaire : M.Josée CRETENET-BARBIER (agence immobilière) ;
Secrétaire adjoint : Pierre VIDAL (cadre retraité)

Jacinthe AGUETTANT (Infirmière) - René BELLON (retraité de l'enseignement) - Pierre BONNEFILLE (cadre retraité) - Bernard CAUSSE (expert-comptable) - Jean-Marie DOR (fonctionnaire retraité) - Gérard FUMAT (cadre commercial) - Danièle GUILLIAN (fonctionnaire) - Josette LAMBERT (mère de famille) - Youssef NASR (retraité de l'enseignement) - Vincent PETY (responsable d'entreprise PME) - Roseline PONCEAU (cadre retraitée) - Christiane ROCHAS (aumônerie catholique des gens du voyage).

(Le conseil se réunit une fois par mois.)

